

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 73 (1934)  
**Heft:** 30

**Rubrik:** Lo vîlhio dèvesâ  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ  
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :  
Pache-Varidel & Bron  
Lausanne

ABONNEMENT :  
Suisse, un an 6 fr.  
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :  
Administration du Conteur  
Pré-du-Marché, Lausanne



## LE PREMIER AOÛT AU CHALET

...Ils jurèrent. Puis, chacun s'en fut chez lui, et soigna son bétail.

Le jour-là, Jules au sonneur s'est levé comme d'habitude pour « rappercher » ses bêtes. A quatre heures du matin, il les surprénait à leur petit lever sous les « achottes » de la Combette.

C'est lui qui, une heure plus tard, versait dans la chaudière le premier seillon de la traite du matin. Le soleil se levait pour une chaude journée d'été. Sur le seuil de la porte, le paysan, arrêté un instant, salua d'un regard circulaire et ému le paysage magnifique qu'éclairaient peu à peu les premiers rayons, et qui semblait, ce jour-là, encore plus beau que d'habitude. Il se sentit tout à coup un courage décuplé pour son travail quotidien.

— On verra clair aujourd'hui ! lança-t-il joyeusement à ses deux armaillis, qui sans mot dire, pressaient entre leurs « arias » les tétines généreuses... Tout beau ! la Botsarde ! Allons ! Allons !...

Et l'on sentait les trois hommes pleins d'entrain à leur ouvrage ; le travail avançait gaiement.

La journée semblait devoir être une journée pareille à toutes les autres, au chalet, avec les mêmes occupations aux mêmes heures, avec les mêmes gestes de l'invariable rythme.

Evidemment : ne faut-il pas que l'ouvrage se fasse. Une journée de travail, pareille aux autres.

Et pourtant...

Quand Jules au sonneur se fut minutieusement lavé dans un grand baquet de petit lait, avant de « trancher » le fromage du matin, on remarqua qu'il était rasé de frais : or, se raser, au chalet, c'est un événement, et bien des fruitiers laissent pousser leur barbe durant tout l'été, jusqu'à la St-Denis. Puis, il troqua ses habituelles socques d'écurie contre des souliers fraîchement graissés et bien noirs. Il voulait se faire beau ce jour-là, tout comme si c'eût été dimanche.

Et avec quel soin aussi il examina le thermomètre qui plongeait dans la chaudière de lait, avec quelle minutie il dosa la présure qui devait faire cailler le fromage. Il semblait que ce jour-là, il désirait accomplir son travail encore plus consciencieusement qu'à l'accoutumée ; ses gestes étaient encore plus posés, plus précis, plus sûrs que d'habitude. Et, il souriait un peu, il souriait intérieurement, oh ! très peu, car c'est un homme ordinairement dense et sérieux ; mais on sentait qu'un sentiment très doux obsédait agréablement sa pensée. Il ne parlait pas : on parle peu au chalet ; il n'avait plus pipé mot depuis sa remarque du matin. Mais il semblait monologuer au-dedans de lui-même.

A onze heures, deux éclaireurs d'une patrouille qui campait par là vinrent comme chaque jour chercher leur lait ; ils avaient, eux, épinglé un petit drapeau rouge et blanc sur leur chemise kaki. Comme ils tendaient leur monnaie :

— Aujourd'hui, c'est gratis, mes amis ! leur répondit, avec un sourire, Jules au sonneur, qui éprouvait aussi le besoin de faire plaisir à quel-

qu'un ce jour-là. Les regards échangés se comprirent. Les deux jeunes gens, trois doigts levés à la hauteur de leur feutre à jugulaire, honorèrent l'homme de leur salut.

— Bon ! bon ! répondit-il, mi-rieur encore et mi-bougon déjà, content et ému dans le fond de lui-même, mais qui, par un sentiment de pudeur d'homme, ne veut pas le laisser voir.

Après le dîner, sans un mot, l'amodiateur déboucha une bouteille restée de la « montée », soigneusement conservée à la fraîcheur de la cave à fromages, et réservée pour cette journée-ci. Les trois hommes trinquèrent en silence ; ils s'entendaient ; au chalet, on se comprend sans tant de paroles.

L'après-dînée, mû, encore, par ce même sentiment de consciencieusement remplir cette journée, il laissa ses hommes faire la reposée et veilla seul sur le chalet.

Vers trois heures, des gens qui montaient au feu du Mont-Tendre fêter le premier août à leur manière lui crièrent de loin :

— Ce drapeau ?...

Mais lui, secoua lentement la tête, et, suivant le cours de son idée :

— Non ! pensait-il. Point n'est tant nécessaire d'extérioriser ses sentiments par l'exhibition de drapeaux, de lampions, de fanfares, de grands discours et autres artifices. Mais, là, dans le cœur...

Il leva la tête vers ses interlocuteurs. Mais la joyeuse bande avait disparu dans le bois.

La traite et le fromage du soir faits, la besogne est terminée, au chalet. Et, alors, d'habitude, on monte dormir sur les paillasses. Ce soir-là, les trois hommes allèrent s'asseoir devant le chalet.

...La soirée était bonne. Ils tiraient tous trois sur leur pipe, silencieusement. Ils ne se voyaient plus guère, car la nuit était déjà sombre. Personne ne disait rien. Chacun était à ses pensées.

Jules au sonneur songeait. Il songeait que, fêter l'anniversaire de la patrie par des cortèges, des chants, des allocutions patriotiques, même par des feux d'artifice, c'est bien. Mais, il pensait que, remplir sa tâche complètement, consciencieusement, tous les jours, c'est mieux. Il pensait que partout, l'honnête homme fait l'honnête citoyen et que l'honnête citoyen fait le pays prospère, considéré et heureux... Voilà mon patriotisme. Là aussi, il ne faut pas que la forme tue l'esprit, ni que l'apparence sauve le fond...

...D'ailleurs, s'il y avait moins de licence et plus de moralité dans le monde, tout irait mieux. S'il y avait plus d'honnêteté, il y aurait moins de souffrance de tous genres. Si... tiens ! ma pipe s'est éteinte !...  
Cyprien.



## LE Z'IDEES DAO VILHIO MAXIS

AI a dâi dzein que vo diant : « Cein ne vaut rin de bâire la gotta, lo vin, lo chambertin et mîmameint lo vin de fruits : de l'îghie, et pu l'est tot ! »

Po la gotta, sarî d'accou ; la faut pas bâire à la tassa. Du qu'on a per tsi no dâo bon vin et lo kirsch, on pào pardieu sè passâ de ça bourtiâ d'alcool, coumeint diant. Mâ po bâire de l'îghie,

fau pas m'ein parlâ ! Ne sein pas dâi bête, tot parâ ! On sâ prâo cein que l'est bon...

Lè sù que ne faut pas bâire noûtrè vin coumein dâi caion et s'engozallâ lè litrè coumeint s'on ètâi à tâste. Faut lâi allâ pè petite rachons et bin adrâi dègustâ po fère dourâ lo plliési. Dinse on vint vilhio et on pào bâire grand teimps.

Vouaitdè tsi uo : N'ètions dou frârè. Philibert n'avâi jamé agottâ d'alcool ; l'è zu mô quand n'allâve pas oncora à l'écoûla dâi petits. Mè, que ne mè su priva dè rin po lo bâire, vu fètâ lo mâi que vint mè huitante-quatro ! Oï, ditè-mè vâi on pot !

Et prâo su que sarî oncora pllie vilhio, sè ne m'ètâi pas soulâ quauque îadzo de trào.

Sami.

## LE TIR FEDERAL DE 1786

LAUSANNE n'a eu que deux fois le Tir fédéral : en 1836 et, juste quarante ans plus tard, en 1876. Son tour devait revenir vers 1910. A cette époque, des combats homériques se livrèrent pour et contre cette solennité nationale. Finalement, Lausanne se décida à recevoir les gymnastes suisses, qui n'y étaient pas revenus depuis 1880. Il fallut ajourner le Tir fédéral une nouvelle fois, au grand regret de feu Auguste Gaillard, président de la Société des carabiniers, qui avait défendu sa cause devant le Conseil communal. Puis, survint la guerre mondiale, qui réléguâ à l'arrière-plan les préoccupations festives. En 1824 avait eu lieu dans la petite ville d'Aarau le premier tir fédéral. Elle se mit bravement sur les rangs, une fois le calme revenu, et organisa le centenaire de cette joute pacifique, en 1924. Est-ce que, décidément, la fibre patriotique est desséchée à Lausanne. Le fait est que d'autres cantons ne reculent pas pour renouer les traditions. Après Bellinzone, voici Fribourg qui ravive en nous le pur sentiment de l'amour de la patrie et nous nous reportons aux jours très lointains.

Nous voulons rappeler ici un épisode sans doute bien oublié, et qui du reste ne fut pas ébruité, du Tir fédéral en 1876. Comme dans toute organisation, si bien préparée soit-elle, il y eut par ci par là des accrocs et des amours-propres endommagés. On sait que les musiciens sont gens assez susceptibles. Ils s'étaient chamaillés entre eux, si bien que le comité, au moment psychologique, dut recourir à la fanfare des cadets. L'un des membres de celle-ci, M. F. Diserens, a bien voulu nous donner des détails que, pour notre part, bien qu'élève de l'Ecole industrielle, nous avions complètement ignoré, — en tout cas oublié. Les lecteurs du Conteur, parmi lesquels se trouveront certainement plus d'un de nos condisciples, seront heureux de voir le rôle important (soit dit sans fausse modestie) que la fanfare des cadets joua le jour d'inauguration du Tir fédéral de Lausanne. Ici, laissons la parole à notre camarade Diserens :

« ...C'est donc le samedi 15 juillet en classe, vers 10 heures du matin, que je fus appelé par le père Ancel. « Diserens, fit-il de sa voix à la fois impérieuse et bonhomme, viens ici. » Je crus tout d'abord à quelque comparution devant le directeur. Mais non : « Va vite chez toi, prends ton instrument et tu rejoindras là la fanfare à la gare. De fait, un fiacre stationnait devant le collège du Valentin. Celui-ci me conduisit à